



Je suis contractuel cela fais 6 ans

Par **fany25**, le **19/11/2017** à **21:14**

Bonjour,

Je suis contractuel depuis 6 ans au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) en tant auxiliaire de vie. Je voulais savoir combien de contrat peuvent ils encore me renouveler suivant la loi sont ils obligé de me titulariser ?

Merci.

Par **P.M.**, le **19/11/2017** à **21:50**

Bonjour,

S'agissant d'un statut de droit public, je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel ou, en absence dans l'établissement, d'une organisation syndicale de la Fonction Publique...

A priori, la durée maximale est effectivement de 6 ans mais il conviendrait que le dossier soit bien étudié...